

Méthanol

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Méthanol

Autre moyen d'identification : Alcool Méthylique, Hydrate de méthyl

Usage recommandé : Dégivrer et dégeler les conduits d'essence.

CAS : 67-56-1

Données relatives au fournisseur :

Solution Chemco Inc.

4325, Rue de l'Église

Thetford Mines

Québec, Canada, G6H 3B1

Téléphone : 418-338-0517

www.solutionschemco.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC : (613) 996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Liquide inflammable, Catégorie 2

Irritation oculaire, Catégorie 2A

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Effets narcotiques), Catégorie 3

Toxique pour la reproduction, Catégorie 1B

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .

H371 : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence :

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser poudre sèche, mousse et eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration %</u>
Alcool méthylique	67-56-1	100

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ingestion :

Ne PAS faire vomir.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente. Consulter un médecin.

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Domage sérieux pour les yeux. Abîme la peau.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Inflammable

Point d'éclair :

11.1°C / 51.98°F

Température d'auto-inflammation :

455°C / 851°F

Produits de combustion :

Donnée non disponible

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

Agents extincteurs appropriés :

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

Limite inférieure d'explosion :

6.0

Limite supérieure d'explosion :

36.5

Température d'inflammation :

Donnée non disponible

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhalier le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Alcool méthylique	67-56-1	VEMP	262 mg/m3	CNESST
		VECD	328 mg/m3	CNESST

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Solvant

Point de congélation/de fusion : -98°C / -144.4°F

Point d'ébullition : 64°C / 147.2°F

Apparence : Clair

Limite inférieure d'explosion : 6.0

Limite supérieure d'explosion : 36.5

Point d'éclair : 11.1°C / 51.98°F

Température d'auto-inflammation : 455°C / 851°F

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Solubilité : Soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : -0.77

Tension vapeur : 130.3 hPa

Densité : 0.792

Taux d'évaporation : Non disponible

COV : 792 gr/l

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses : Peut s'enflammer s'il est chauffé fortement.

Conditions de réactivité : Chaleur, flammes et étincelles.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts, acides.

Produits de décomposition dangereux : Sans objet

Produits de combustion : Oxydes de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Alcool méthylique

67-56-1

DL₅₀ Orale : Singe = 7000 mg/Kg
DL₅₀ Orale : Rat = 5600 mg/Kg
DL₅₀ Orale : Souris = 5800 mg/Kg
DL₅₀ Cutané : Lapin = 15800 mg/Kg
CL₅₀ Inhalation : Lapin = 81000 mg/m³ - 14h
CL₅₀ Inhalation : Rat = 145000 ppm - 1h
CL₅₀ Inhalation : Rat = 64000 ppm - 4h

Corrosion/irritation de la peau :

Données non disponibles

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Données non disponibles

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Données non disponibles

Cancérogénicité :

Données non disponibles

Toxicité pour le système reproducteur :

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Données non disponibles

Danger par aspiration :

Données non disponibles

Voies d'entrées potentielles :

Peau, yeux, inhalation et ingestion.

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Alcool méthylique

67-56-1

CL₅₀ - Lepomis macrochirus 15400 mg/l - 96h
CL₅₀ - Oryzias latipes 7900 mg/l - 200h
CE₅₀ - Daphnia magna 10000 mg/l - 48h
CE₅₀ - Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) 22000 mg/l - 96h

Persistance et dégradabilité :

Données non disponibles

Potentiel de bioaccumulation :

Données non disponibles

Mobilité dans le sol :

Données non disponibles

Autres effets nocifs :

Données non disponibles

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD		
# UN : UN 1230	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methanol)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	

DOT		
# UN : UN 1230	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methanol)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	

IMDG			
# UN : UN 1230	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methanol)		EMS-No :
Classe : 3	Groupe d'emballage : II		

IATA		
# UN : UN 1230	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methanol)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	

Section 15. Informations sur la réglementation

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2018-06-01

Version :

1.00

Validé par :

Solutions Chemco Inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, Solutions Chemco inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Références :

- *Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.*
- *RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.*
- *Fiches signalétiques des composantes du fabricant.*
- *Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).*
- *Transport des marchandises dangereuses – Transports Canada.*
- *Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) <http://www.hc-sc.gc.ca>*